

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-CF3024

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 14

I. – À l’alinéa 8, supprimer les mots :

« de type ».

II. – À l’alinéa 9, substituer aux mots :

« ce même l’article L. 421-5 »

les mots :

« l’article L. 421-2 ».

III. – Au même alinéa, supprimer les mots :

« de type ».

IV. – Au début de l’alinéa 96, substituer aux mots :

« ne sont pas »

le mot :

« sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement procède à la rectification d’erreurs matérielles.